« Ce qui est authentique ne sera pas perdu pour la postérité. » (Goethe)

Votre legs ou votre don à l'occasion d'un décès continue d'agir : Vous contribuez ainsi à alléger le sort des personnes aveugles et malvoyantes.

Fédération suisse des aveugles et malvoyants
Secrétariat romand, Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne
021 651 60 60 | servicedonateurs@sbv-fsa.ch | sbv-fsa.ch

FSA

Compte pour vos dons :
IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO